

CARTE DES FORMATIONS 2012-2013 : Premières analyses.

Le LP Jean-Garnier se bat pour l'avenir

Face à la menace de fermeture de la section menuiserie du LP, personnel et élèves ont manifesté le jeudi 28 novembre à Morcenx.

Voir article Sud-Ouest du 29 novembre 2012, page N° 3.



Les membres du CTA (Comité Technique Académique) ont reçu les documents de travail concernant la carte des formations le vendredi 29 novembre après midi, alors qu'un GT (Groupe de travail) est programmé le lundi 3 décembre à 14h30. C'est un délai TRES court pour préparer ce GT.

Pour la FSU, la compétence sur la carte de la formation initiale sous statut scolaire doit rester celle de l'Etat, afin de mener une politique permettant à tous les jeunes l'accès à une première qualification.

Tous les jeunes en formation initiale, et ceux sortis du système scolaire sans qualification, ont besoin d'un système public d'orientation spécifique, développé par des personnels dépendant exclusivement de l'Etat .

CARTE DES FORMATIONS 2012-2013 : Suite

Plus de 40 établissements ont répondu à notre enquête sur la Carte des Formations, ce qui nous a permis de cerner rapidement les problèmes avant que le Recteur n'adresse son projet ce vendredi aux organisations syndicales élues au CT.

Ouvertures programmées :

Bac Pro Chaudronnerie à l'Alba Bergerac/ Bac Pro Artistique à Toulouse Lautrec Bordeaux/ CAP Carreleur à Morcenx/CAP Assistant Technique Milieu Familial à Ribérac/BTS Aéronautique à Camblanes.

Fermetures programmées :

Bac Pro Menuiserie à Morcenx/ Bac Pro Maintenance Parcs et Jardins à Clairac/ CAP IST à Blaye/ CAP Pressing à Toulouse Lautrec/ CAP Restaurant à Capbreton/ CAP Plâtrier à Morcenx/ CAP Conducteur installation à Tarnos/ MC.AD à Périgueux Picasso, St Médard en Jalles, Parentis, Villeneuve sur Lot, G.Leygues, St Jean de Luz/ MC Sommellerie à Capelle Bergerac/ MC Organisateur de réception à Arcachon/ MC Barman à Talence/ MC Accueil réception à Nérac/ MC Cuisine dessert à Biarritz.

Augmentation de capacités (hors suite scolarité) :

Bac Pro Commerce et Vente à Arcachon/ Bac Pro Commerce et Vente à Talence V.Louis/ Bac Pro Boulangerie Pâtisserie à Biarritz.

Réduction de capacités (hors suite scolarité):

Bac Pro IP à l'Alba/ CAP Réalisation des ouvrages électriques à Villeneuve sur Lot

Fermetures/Ouvertures par transfert :

Transfert Bac Pro Usinage d'Eysines à Talence Kastler (avec augmentation de capacité)/ Transfert Bac Pro Commerce et Vente de St Paul les Dax à Dax Borda/ Transfert Bac Pro Usinage de Jurançon à Oloron Guynemer.

Contradiction entre les déclarations des CE et le documents présenté aux élus :

Au moins dans deux établissements nous avons constaté cette contradiction, quelques CE ont déclaré des chiffres rassurants aux CA, le document présenté aux membres du Comité Technique Académique revoit ces chiffres à la baisse.

Ce projet de cartes contient 2 ouvertures de Bac Pro, 2 de CAP, 1 de BTS en LP. **MAIS** il contient encore et toujours des fermetures sèches : 2 Bac Pro, 4 CAP, 11 de MC dont 6 de MCAD ! On comprend que certains établissements soient déjà entrés en action comme le LP de Morcenx (cf ci-dessous). Le SNUEP-FSU défendra tous les dossiers des collègues en GT le 3 décembre, en CTD (Comité techniques départementaux) et en CTA (le 7 décembre).

Sud-Ouest / 28 novembre 2012

Le LP Jean-Garnier se bat pour l'avenir

« Arguant d'une baisse des effectifs à la rentrée 2012, le rectorat a fait part à l'administration du lycée professionnel Jean-Garnier de Morcenx du projet de fermeture à la rentrée prochaine de la section menuiserie, une commission technique devant statuer définitivement à Bordeaux, mardi 7 décembre.

Sitôt connue, l'information a provoqué une vive émotion dans l'établissement morcenais au sein duquel existe une section menuiserie depuis 1970.

Après avoir adressé une lettre au ministre de l'Éducation nationale pour protester contre ce projet et défendre le maintien de cette section « dans un « lycée des métiers du bâtiment » situé dans le plus grand massif forestier d'Europe » et pour laquelle la Région a investi de surcroît « 600 000 euros dans les quatre dernières années », le personnel s'est immédiatement mobilisé.

Actions multiples

Hier jeudi 29, une grève de l'ensemble du personnel a été suivie d'une manifestation dans le centre-ville à laquelle participaient de nombreux élèves. Une délégation de professeurs sera reçue aujourd'hui vendredi, à 11 heures, par le préfet, demain samedi à Rion par Joël Goyheneix, inspecteur général de l'Éducation nationale. Lundi 3 décembre, Stéphane Delpyrat, vice-président du Conseil régional, et Jean-Claude Deyres, maire de Morcenx, vice-président du Conseil général, se rendront dans l'établissement. Enfin, un nouveau préavis de grève a été déposé pour le mardi 7 décembre.

D'autre part, une pétition lancée sur le marché de Morcenx, mercredi matin, a recueilli plus de 300 signatures, elle se poursuit sur Internet (environ 350 signatures comptabilisées jeudi après-midi).

Manifestement, le LP de Morcenx ne baisse pas les bras devant la menace qui pèse sur son avenir... »

Signer la pétition pour Non à la fermeture du Bac Professionnel Technicien Menuisier Agenceur du lycée des métiers du bâtiment de Morcenx. Empêchons cette décision désastreuse pour l'avenir du lycée des métiers de Morcenx, pour le dynamisme de la commune et pour la diversité de formation professionnelle de notre territoire.

Situé au cœur du plus grand massif forestier d'Europe, notre lycée forme des menuisiers agenceurs depuis 1970. Notre établissement est labellisé « lycée des métiers du bâtiment ». Quel pourrait être le sens de ce label s'il était amputé d'une partie aussi emblématique ? Peut-on envisager la construction d'une maison sans menuisier agenceur ? Rappelons que le métier de menuisier est en pleine évolution car de nouvelles techniques de mise en oeuvre et de nouveaux matériaux d'étanchéité à l'air font leur apparition pour satisfaire aux exigences de la nouvelle réglementation thermique RT 2012, aux labels BBC ou HQE. Les menuisiers que nous formons seront donc des acteurs de la lutte pour la réduction de la consommation énergétique.

Enseignants et apprenants travaillent aujourd'hui dans d'excellentes conditions et bénéficient de matériels de dernières technologies. L'investissement réalisé par la région Aquitaine pour équiper notre atelier bois se monte à près de 600 000 € d'argent public sur les quatre dernières années.

Bien sûr, l'investissement est également humain. Par la mise en place de l'évaluation par compétences, le lycée expérimente une nouvelle manière d'accompagner la réussite de tous les élèves. La réflexion et le travail sont à ce point engagés que nous sommes cités en exemple par nos IEN en charge de l'établissement et de la filière bois. Comment pourrait-on détruire ce laboratoire ?

La baisse ponctuelle de la rentrée 2012 n'est pas une raison recevable pour envisager une fermeture brutale. De plus, nous espérons augmenter l'effectif en classe de première grâce aux stages passerelles, de seconde générale à première professionnelle, que nous avons mis en place depuis juin 2012.

Enfin, le maillage et la dynamique du territoire se trouveraient affectés par cette fermeture. Elle pénaliserait les familles des zones rurales en les privant d'un accès à une formation professionnelle de proximité. Elle priverait aussi les entreprises locales, avec lesquelles nous construisons des relations durables, d'une main d'œuvre qualifiée.

<http://www.petitionpublique.fr/PeticaoListaSignatarios.aspx?page=&sr=121&pi=tma2013>

Mouvement Inter : Informations pratiques

➔ 4 décembre dernier jour pour la saisie de vos vœux, **attention à la saturation du serveur ce jour là.**

➔ **Dossiers médicaux** : voir la circulaire académique sur notre site (Rubrique Mutations)

➔ **Formulaire de confirmation**

Vous le recevrez, en un seul exemplaire dans votre établissement (de rattachement ou d'exercice). Vérifiez les vœux et leur ordre, ainsi que votre situation administrative. **Rectifiez, en rouge, toute erreur de vœu ou de barème** : le barème du formulaire ne prenant pas en compte ce qui doit être vérifié par l'administration, il peut être erroné. Joignez toutes les pièces justificatives nécessaires. Inscrivez le nombre de pièces jointes au dossier.

➔ **Le dossier contenant la fiche syndicale, une copie de la confirmation de la demande de mutation et une copie de chaque pièce justificative à nous retourner au 26 rue Paul Mamert 33800 Bordeaux.**

➔ **Etapas suivantes :**

- ◆ **Janvier** commission de vérification des barèmes.
- ◆ **Mars** commission pour l'attribution de votre académie d'affectation
- ◆ **Fin mars début avril** phase des vœux du mouvement intra académique
- ◆ **Mai** vérification des barèmes du mouvement intra académique
- ◆ **Juin** attribution d'un poste

➔ **Postes spécifiques** : Ces postes ne sont accessibles que par le mouvement spécifique. Les affectations se font sans barème avec avis de l'Inspection Générale (IG). Un dossier justifiant l'expérience professionnelle avec une lettre de motivation est indispensable. Et surtout mettre à jour leur CV dans la rubrique I-Prof dédiée à cet usage (mon CV) en remplissant toutes les rubriques permettant d'apprécier qu'ils remplissent toutes les conditions nécessaires et tout particulièrement celles qui concernent les qualifications, les compétences et les activités professionnelles. Le plus grand soin doit être apporté à cette saisie puisque la candidature sera consultée d'une part par les chefs d'établissement, les inspections et les recteurs chargés d'émettre un avis, d'autre part par l'administration centrale et l'inspection générale.

➔ **Mardi 11 décembre 2012** : GT barème et MVT INTRA

Mercredi 19 décembre 2012 de 9h30 à 16h : Réunion d'information concernant les contractuels

Sous la responsabilité du Centre de formation de la FSU qui figure sur la liste des centres et instituts dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale, le SNUEP-FSU Bordeaux organise un stage syndical ouvert aux contractuels et aux S1.

Le thème en sera : Le dispositif de titularisation ; les nouvelles règles d'accès au CDI ; le concours réservé ; l'examen professionnalisé réservé.

Le lieu : Lycée Professionnel TREGÉY / 24 Rue de Trégey 33100 Bordeaux

Dans ce cadre une réunion d'information aura lieu ce mercredi, vous trouverez sur notre site (<http://bordeaux.snuep.com/Non-Titulaires.html>) la convocation ainsi que l'autorisation d'absence. Merci de confirmer, par mail, votre participation.

Stagiaires

Vendredi 30 novembre 2012 : Assemblée générale des stagiaires et conférence de presse à l'appel des syndicats de la FSU : SNES, SNEP et SNUEP

Le CLES et le C2i2e ne doivent pas être exigés comme preuves supplémentaires de qualification pour être recruté !

Après un premier recul du ministère en octobre pour élargir le nombre de personnes exemptés de ces certifications nous devons imposer de nouveaux reculs pour éviter ce genre de décision en juin. Signez la pétition :

<http://www.moratoireclesc2i.org/>

La CAPA avancement d'échelon des PLP aura lieu le lundi 17 décembre 2012 :

- ➔ La fiche syndicale à télécharger sur notre site / Rubrique : gérer sa carrière
 - ➔ A compléter si vous êtes promouvable entre le 1/09/2012 et le 31/08/2013.
- Pour le savoir consulter IPROF ou rendez-vous sur notre site.
- ➔ Fiche à retourner par mail (snuepaquitaine@gmail.com) .
 - ➔ Ou à envoyer à l'adresse postale (accompagnée d'une enveloppe timbrée) : SNUEP-FSU 26, rue Paul Mamert 33800 Bordeaux.

Augmenter nos salaires : Une exigence sociale forte et légitime !

Signez la pétition pour les salaires ! Augmenter le traitement de tous les agents, La FSU a défendu ce point de vue dès l'installation du gouvernement, comme elle le faisait auparavant. Des négociations s'ouvrent dans la Fonction publique. Elles sont nécessaires, mais ne doivent pas permettre au gouvernement d'esquiver la revendication des personnels d'une mesure générale immédiate. <http://www.fsu.fr/Augmenter-nos-salaires-Une.html>

Syndicalisation

Adhérer au SNUEP-FSU, c'est se donner les moyens de peser sur les choix gouvernementaux, de défendre nos droits, d'imposer d'autres conditions de travail et d'emploi, d'imaginer et promouvoir un autre système éducatif porteur d'espoir pour les élèves et les personnels, tout en permettant une amélioration de son efficacité.

Rappel : pour bénéficier de la réduction d'impôt sur votre déclaration des revenus de 2012 à faire en 2013, vous devez payer votre cotisation 2012-2013 avant le 31 décembre 2012. Le montant de la réduction d'impôt est de 66 % du montant de la cotisation.

Pour l'enseignement professionnel
> Ne lâchons rien !